



BULLETIN D'INSCRIPTION STAGE

MOTO

QUAD

Du ../... Au ../... 202...

Bulletin à renvoyer dument compléter, uniquement par mail à loisirmsport@gmail.com,

Renseignements concernant le participant

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____ Age : ____ Taille : _____ Nationalité : _____

Renseignements concernant les Parents

Nom et prénom du tuteur légal : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. Portable de la mère : ____/____/____/____/____ Tél. Portable du père : ____/____/____/____/____

Email(s) : _____

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom : _____ Téléphone : _____

REGLEMENT

<input type="checkbox"/> Avec Location Moto 680€	<input type="checkbox"/> Sans Location Moto 570€	<input type="checkbox"/> Avec Location Quad 680€
---	---	---

Arrivée le dimanche
à 17h
Départ Vendredi 18h

Fait à _____ le _____

Mention « Lu et approuvé » & Nom du signataire

Inscription disponible en ligne <https://www.loisirmsport.fr/>, par courrier (bulletin+règlement), à nos bureaux. Règlements acceptés : chèque, chèque vacance, espèce, virement, cb
IBAN FR76 1780 6006 2662 2386 9876 161 / BIC AGRIFRPP878

**Règlement à nous faire parvenir en même temps que l'inscription.
Possibilité de régler par chèque en plusieurs fois (à nous faire parvenir avant le stage)**

Nom et prénom de l'enfant : _____

CONDITIONS GENERALES DU SEJOUR

Toute inscription à un séjour implique l'adhésion à l'association pour l'année civile en cours. Nos séjours sont agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. **Toute inscription implique l'acceptation de nos conditions générales.**

1/ Inscription : Elle est enregistrée et validée à réception du dossier d'inscription dûment rempli et accompagné des pièces obligatoires ainsi que du règlement total.

2/ Tarifs et prestations : Le prix du séjour comprend, l'hébergement en pension complète, les activités et le matériel pédagogique, l'encadrement pédagogique et sportif, les visites et sorties éventuelles, les frais de fonctionnement, les frais de dossier et l'assurance civile. Le tarif du séjour est forfaitaire, aucun remboursement d'éventuelles prestations non consommées n'est possible. **Le séjour doit être payé intégralement 20 jours avant le départ, sans que l'association n'ait à pratiquer de relance.** Le règlement doit être accompagné du nom et prénom de l'inscrit. Le non-paiement du solde dans ce délai entraîne automatiquement l'annulation de l'inscription. Dans ce cas, nous appliquons les conditions d'annulation précisées au chapitre suivant. Tout retard ou défaut de paiement entraînera la facturation des frais de relance ou de poursuite. Nous acceptons les paiements par chèques bancaires, espèces et chèques vacances. Pour payer en plusieurs fois, il vous suffit de nous renvoyer le montant total du prix du séjour en autant de chèques que de mensualités (4 maximum). **Toute location de notre matériel en cas de casse du votre sera dû.**

3/ Annulation du fait du participant : En cas de désistement de votre part qu'elle qu'en soit la raison, il sera retenu pour chaque mineur inscrit : -30 à 15 jours avant le départ : 30% du montant du séjour, -15 à 5 jours avant le départ : 50 % du montant du séjour. -5 jours à 48 heures avant le départ : 100% du montant du séjour En cas d'annulation d'un séjour nécessitant au préalable l'acquisition d'un titre de transport, il vous sera réclamé le montant du titre de transport en plus des frais d'annulation. Aucun remboursement ne sera consenti en cas d'interruption du séjour du fait du participant (renvoi, accident, maladie, ...). Ces retenues correspondent à nos engagements vis-à-vis de nos prestataires et ont pour objet de garantir la qualité et le prix des prestations à l'encontre du groupe. En cas de report d'inscription sur un autre séjour, possible uniquement à plus de 2 mois du début du séjour, il sera retenu 20 euros de frais administratifs. A moins de deux mois avant le départ, nous serions contraints d'appliquer les conditions d'annulation ci-dessus.

4/ Annulation du fait de l'organisateur : Dans le cas où le séjour serait annulé de notre fait, notamment s'il ne réunit pas un nombre suffisant de participants, une solution de remplacement sera proposée. Si celle-ci ne convient pas, la totalité des sommes versées par le participant sera remboursée sans autre indemnité.

5/ Assurances : Loisirs Motorsport est couvert contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il pourrait encourir à la suite de dommage causés aux tiers par le contrat portant le numéro 46300038104 auprès de la société AXA. Elle n'implique qu'une présomption de garantie et ne saurait en aucun cas engager l'assureur et son signataire en dehors des limites des clauses et conditions du contrat d'assurance auquel ils se réfèrent. Ne sont pas couverts les actes de vandalisme, de destructions volontaires et de vols dont pourraient être responsables nos jeunes adhérents. La responsabilité financière de tels actes incomberait aux responsables de l'enfant. Les objets et effets personnels des mineurs ne sont pas couverts (prévoir des vêtements peu chers et peu salissants).

6/ Perte et vol : Loisirs Motorsport décline toute responsabilité en cas de vol de moto ou matériel durant les stages. En cas de vol, aucun remboursement/dédommagement ne pourra être effectué à leurs victimes. **Il est rappelé que les téléphones portables sont strictement interdits.**

7/ Argent de poche : Il n'est absolument pas indispensable car en colo tout est compris. Si les parents décident néanmoins de munir leur enfant d'espèces, nous leur conseillons la modération et rappelons leur pleine et entière responsabilité en cas de perte ou de vol.

8/ Tabac, Drogue, Alcool : nous rappelons qu'il est strictement interdit de consommer drogue et alcool, en cas d'incident le jeune concerné sera automatiquement renvoyé sans délai. Sauf accord des parents pour un mineur fumant la cigarette, celui devra le faire avec modération sous la demande expresse à l'équipe d'animation.

9/ Activités dominantes : L'activité principale est clarifiée dans la description du séjour. En cas de refus de l'enfant ou du jeune de pratiquer les activités prévues, malgré les sollicitations des animateurs, nous ne l'obligerons pas. L'association se réserve le droit de remplacer ou de modifier les activités prévues au programme en cas d'intempéries ou cas de force majeure.

9.1 Différentes activités en dehors de l'activité dominante seront proposées aux enfants durant le séjour. (Laser Game extérieur, baby-foot humain, combat de sumo, tir à l'arc, etc...) Si votre enfant à une contre-indication au sport, le préciser sur la fiche sanitaire.

9.2 Baignade : Durant le séjour, des activités baignades seront mis en place. Il est obligatoire de nous signer une décharge attestant que votre enfant est apte à la baignade.

10/ Droit à l'image : Les photos et vidéos prises durant les séjours pourront être utilisées ultérieurement (brochures d'information, catalogue, publication, site internet, réseaux sociaux, ...) sans qu'aucune compensation ne puisse être réclamée à LOISIRS MOTORSPORT.

En aucun cas les photos et vidéos ne seront utilisées dans un autre cadre que celui de l'association. En cas de refus de ces conditions d'utilisation, il conviendra de le signaler, avant le départ, à la direction du séjour par mail ou par courrier.

11/ Renvoi : En cas de renvoi d'un participant pour une cause autre que sanitaire (transgression de la loi, consommation d'alcool ou de produits stupéfiants, violence verbale ou physique, vol, racisme...), les parents ou tuteurs seront prévenus personnellement et tous les frais de rapatriement, y compris ceux de l'accompagnateur seront alors à leur charge. Aucun remboursement ne sera effectué.

12/ Soins médicaux : En cas de maladie ou d'accident, les parents remboursent les frais avancés par l'association et se font ensuite rembourser par la CPAM et/ou leur mutuelle (attention : si vous êtes sous un régime d'assurance particulier, il est impératif de nous le signaler). Il est important de bien remplir la fiche de liaison médicale. En fin de séjour, les feuilles de maladie seront retournées contre remboursement. En cas de maladie, visite du médecin ou accident, les familles seront prévenues par la directrice du séjour dans les plus brefs délais.

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Nous mettons tout en œuvre pour que les vacances de chacun soient réussies et pour que le comportement des uns ne nuise pas aux autres. C'est la raison pour laquelle nous demandons aux parents et aux jeunes de prendre connaissance de notre charte et de la signer.

Règles de vie et de sécurité : Les règles de vie de chaque séjour reprennent cette charte et son enrichies avec l'équipe d'encadrement en début de séjour. Ces règles sont expliquées aux participants en début de séjour. Je m'engage à respecter les règles de vie établies par l'équipe d'animation et, notamment, les horaires (lever, coucher, repas...), le programme, les quartiers libres, l'utilisation raisonnée du portable, ... Je m'engage également à respecter l'ensemble des règles de sécurité établies par l'équipe d'animation, par les moniteurs et les prestataires extérieures, notamment pour la pratique d'activités. Je m'engage enfin à ne jamais mettre en danger autrui, ou moi-même.

Respect des autres : Je m'engage à avoir un comportement respectueux envers les autres participants, l'équipe d'animation et les tiers. Je m'engage à éviter tout comportement agressif, grossier, violent, moqueur envers les autres, et plus généralement tout comportement de nature à troubler le bon déroulement du séjour. Je m'engage à ne pas faire de prosélytisme religieux, politique ou idéologique. Je m'engage à respecter l'intimité des autres jeunes ainsi que la « non mixité » des chambres/tentes la nuit.

Respect des hébergements et du matériel : Je m'engage à respecter le matériel de l'équipe d'animation y compris le lieu d'hébergement et les couchages, le matériel afférent aux moniteurs et les objets personnels de mes camarades. Toutes dégradations ou vols engageront ma responsabilité et pourront entraîner une demande de réparation financière.

Implication dans la vie du séjour : Je m'engage à participer activement à la vie quotidienne du séjour (activités et aide au camps)

Cigarette & cigarette électronique : Si j'ai 14 ans ou plus : si je suis fumeur, je m'engage à me déclarer fumeur auprès de l'équipe dès le début du séjour, à respecter les règles établies par l'équipe d'encadrement concernant la consommation de cigarette.

Drogue & Alcool : Je m'engage à ne pas en acheter, à ne pas en détenir, à ne pas en consommer.

Responsable de mes affaires : Je serai seul responsable tout au long du séjour de mes affaires. L'équipe d'animation y compris moniteurs et personnel afférent à l'encadrement ainsi que la structure Loisirs Motorsport ne pourra être mis en cause.

Fais-le :

Nom, prénom de l'enfant :

Nom, prénom du responsable :

Lu & Approuvé

Lu & Approuvé

AUTORISATION / DECHARGE

1/ J'autorise mon enfant (Prénom) _____ (Nom) _____ à se baigner dans le lac de Anse durant la semaine de son séjour. J'atteste également que mon enfant sait nager sans brassard et qu'il n'a aucune contre-indication à la baignade*.

*Activité uniquement lorsque la météo le permet et en fonction du planning établi par les animateurs.

2/ Je certifie avoir souscrit à cet effet une assurance Responsabilité Civile, et maladie/accident, garantissant mon enfant contre tous sinistres, de quelques natures qu'ils soient, causés à mon enfant ou à des tiers de son fait.

3/ Autorise tout médecin à pratiquer ou faire pratiquer toute intervention médicale et/ou chirurgicale en cas d'urgence et/ou à prescrire tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de mon enfant.

4/ Votre enfant s'engage à respecter les règles de sécurité et toutes les règles s'appliquant à la pratique des sport mécaniques et activités annexes, ainsi qu'à respecter les consignes des moniteurs et animateurs.

5/ Il est de votre seule responsabilité de veiller à vos biens et aux biens d'autrui. Vous ne pourriez tenir les moniteurs ou animateurs pour responsables en cas de perte, vol ou bris de vos biens. Aucun dédommagement ni remboursement ne pourra être effectué à leurs victimes.

6/ Je certifie ne faire l'objet d'aucune contre-indication médicale de nature à m'empêcher de pratiquer une activité sportive et mécanique.

7/ Je m'engage à régler la différence en cas de la location du matériel si celui de votre enfant serait défectueux (moto) au prorata du nombre de jour. Il est rappelé que nos moniteurs ne sont pas mécaniciens et qu'ils ont sous leur responsabilité un groupe d'enfant ne permettant pas de prendre en charge le matériel.

OUI NON

Recueil de consentement²

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) vise à remplacer la directive européenne de 1995 sur la protection des données à caractère personnel (95/46/CE), par une législation unique, afin de mettre fin à la fragmentation juridique actuelle entre les États membres.

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par Mr ENJOLRAS.

Elles sont conservées pendant *trois années (3)* et sont destinées à Loisirs Motorsport. Elles peuvent être utilisées pour l'envoi de new letters, information sur de nouvelles prestations, évènements.

Le(s) soussigné(s), justifiant de son identité, bénéficie d'un droit permanent d'accès, de rectification et d'effacement de ses données personnelles (art. 39, Loi n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée). Le(s) soussigné(s) souhaitant exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, peut l'exercer soit par simple courrier à l'adresse postale : Loisirs Motorsport 79 Impasse du Moulin 69480 Ambérieux d'azergues, soit par mail à l'adresse : loisirmotorsport@gmail.com.

Autorisation de droit à l'image et/ou de la voix²

Objet : Autorisation de filmer et publier des images et/ou voix

Je, soussigné(e), Mr et/ou Mme.....

Autorise, à titre gratuit Loisirs Motorsport à filmer/et ou enregistrer l'ensemble des participants lors de de la réalisation d'activité.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées dans le cadre des actions d'information et de communication, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans aucune limitation, pour une durée de 10 ans, intégralement et par extraits, et notamment :

lors de projections publiques, dans des salons, par tous réseaux de communication électronique, tels qu'Internet, dans des publications papier, sur clé USB, et plus généralement par tous moyens existants ou à venir.

Je peux me rétracter à tout moment, sur simple demande écrite à loisirmotorsport@gmail.com ou Loisirs Motorsport 79 Impasse du Moulin 69480 Ambérieux d'azergues.

Je m'engage à ne pas tenir responsable la personne ou structure précitée ainsi que ses représentants et toute personne agissant avec sa permission pour ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction. Ce contrat est reconduit de manière tacite chaque année. La présente autorisation est personnelle et incessible et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés.

Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétente à signer ce formulaire en mon propre nom. J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.

Date & Nom du signataire / Lu & Approuvé (CG/RGPD/Droit à l'image)



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

FILLE

GARÇON

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 -VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES			DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
	oui	non			
Diptérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 -RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui non

L'enfant a-t-il un PAI : oui non

Si oui joindre une **ordonnance** récente, le PAI et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE				VARICELLE				ANGINE				RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ				SCARLATINE			
OUI		NON		OUI		NON		OUI		NON		OUI		NON		OUI		NON	
COQUELUCHE				OTITE				ROUGEOLE				OREILLONS							
OUI		NON		OUI		NON		OUI		NON		OUI		NON					

ALLERGIES : ASTHME MÉDICAMENTEUSE ALIMENTAIRES
AUTRES _____

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....
.....

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRE, ETC...PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR)

.....
.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE :BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF)

Je soussigné responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : _____ Nom du Signataire : _____

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

